



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction régionale des
affaires culturelles**

Amiens, le 30 juin 2021

Site d'Amiens
Pôle Patrimoines et Architecture
Service régional de l'Archéologie

Nos réf : SRA 60-2020-148-A8

Affaire suivie par Emilie Goval
Ingénieure d'études
tél : 03 22 97 33 30

courriel : emilie.goval@culture.gouv.fr

Communauté de communes Thelloise
BP 45
60530 Neuilly en Thelle

Objet : Belle-Église (Oise) rue de Fresnoy Section cadastrale : ZA parcelles n° 73 pp
Chambly (Oise) Section cadastrale : ZA parcelles n° 56 ;
PA06006020T0001

NOTIFICATION DE MODIFICATION DE PRESCRIPTION ARCHEOLOGIQUE

Madame, Monsieur,

En application du code du patrimoine, j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté n° 60-2020-148-A8 ci-joint portant prescriptions complémentaires relatives à l'opération de diagnostic archéologique citée en objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le conservateur régional de l'archéologie,

Jean-Luc Collart



Coordonnées :

Site de Lille : 3 rue Lombard CS80016- 59041 Lille cedex Tél. : 03 20 06 87 58
site d'Amiens : 5 rue Daussy – CS 44407-80044 Amiens cedex Tél : 03 22 97 33 00
Suivez-nous sur : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France>



Arrêté modificatif de prescription de diagnostic archéologique n° 60-2021-148-A8


PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet de la Région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le livre V du code du Patrimoine ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Hilaire MULTON, sur l'emploi de directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2020 et paru au recueil des actes administratifs sous le numéro N°R32-2020-433 ter en date du 3 décembre 2020, accordant délégation de signature à Monsieur Hilaire MULTON, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 7 décembre 2020 et paru au recueil des actes administratifs N°R32-2020-438 bis en date du 8 décembre 2020 accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté préfectoral n°60-2020-148-A1 du 5 mars 2020, prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique sur les terrains sis à :

Belle-Église (Oise) rue de Fresnoy
Section cadastrale: ZA parcelles n° 73
Chambly (Oise)
Section cadastrale: ZA parcelles n° 56;

Vu l'arrêté n° 19-60-2020-148-A2 du 9 juin 2020 portant attribution du diagnostic à l'Inrap ;

Vu l'arrêté modificatif n°60-2020-148-A5 en date du 18 septembre 2020 ;

Vu l'arrêté n°60-2020-148-A7 en date du 7 janvier 2021 portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive à Monsieur David Kiefer ;

Vu le rapport de diagnostic reçu au service régional de l'archéologie le 11 juin 2021 ;

Considérant que la superficie de l'arrêté de prescription initiale est de 414 230 m², or à réception du rapport, la superficie qui a pu être diagnostiquée est de 409 230 m². En effet, une partie de la surface environ 5 000 m² n'était pas accessible car il s'agit d'une zone environnementale protégée ;

Considérant que l'emprise cadastrale et la superficie doivent être modifiées ;

ARRETE

Article 1 : Le 1^{er} considérant de l'arrêté n° 60-2020-148-A1 susvisé est abrogé et remplacé par le texte suivant :

« **Considérant** que des travaux sont envisagés sur les terrains sis à :

Belle-Église (Oise) rue de Fresnoy
Section cadastrale: ZA parcelles n° 73 pp
Chambly (Oise)
Section cadastrale: ZA parcelles n° 56;

Travaux faisant l'objet d'une demande **permis d'aménager (PA06006020T0001)** déposée à la communauté de communes Thelloise par :

SNC Pays de Thelle Amenagement
251, boulevard Pereire
75017 Paris

Demande reçue au service régional de l'archéologie le 10 février 2020.»

Article 2 : L'article 1 de l'arrêté n° 60-2020-148-A1 susvisé est abrogé et remplacé par le texte suivant :

« Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux considérés, sis à Belle-Église (Oise) rue de Fresnoy Section cadastrale : ZA parcelles n° 73 pp Chambly (Oise) Section cadastrale : ZA parcelles n° 56 ;

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus. »

Article 3 : l'article 5 de l'arrêté n° 60-2020-148-A1 susvisé est abrogé et remplacé par le texte suivant :
« Les investigations porteront sur une superficie d'environ 409 230 m². »

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SNC Pays de Thelle Amenagement, à la communauté de communes Thelloise et à l'INRAP.

Fait à Amiens, le 30 juin 2021

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc Collart

